



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de VILLECHETIVE

4.3.20. Document graphique

Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Plan n°4.3.20

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Dollé - 70000 VILCOUSIL
Tel : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.33.69
initiative@orange.fr

0 m 20 m 40 m 60 m 80 m 100 m

"Origine cadastre (C) - DGIIP - Droits de l'Etat réservés - 2012"
Plan cadastral actualisé en Juin 2016

Légende :

— Limite de zones et de secteurs.

ZONES URBAINES

Us Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat - Secteur où l'assainissement autonome est autorisé.

UE Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et des services

Uoap Secteur de la zone U soumis à des OAP

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Nf Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Liaisons douces à conserver ou à valoriser.

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Puits / Lavoir / Fontaine

Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture ...

Cours d'eau, fossé, marre, étang. Milieux humides (données DREAL)

Vergers de production (V1)

Vergers au sein du village (V2)

Bois, haies, bosquets

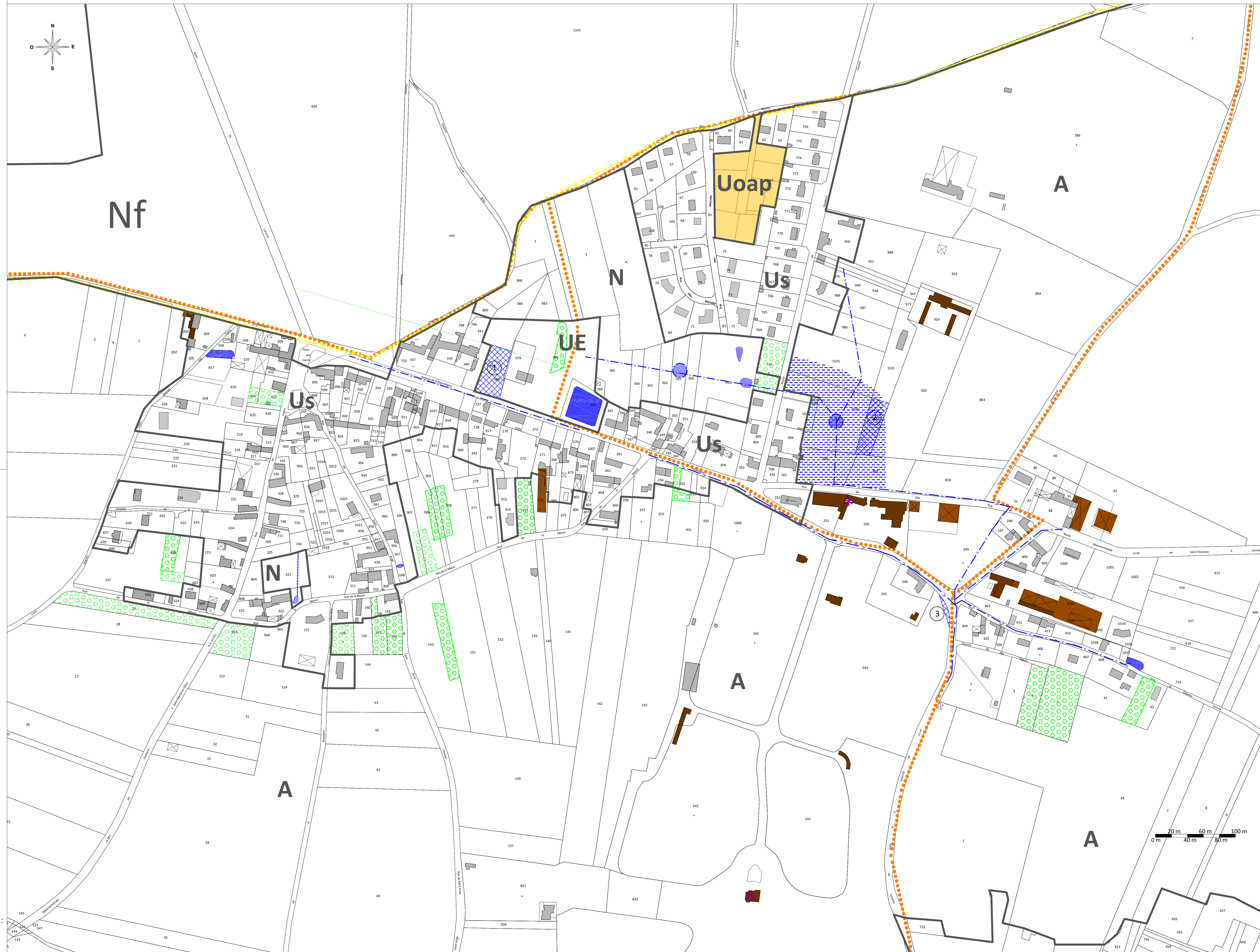
Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Axe de ruissellement

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes

Voir plan de l'ensemble de la commune

Secteur de risque d'inondation (données communales)



Emplacement réservé			
Numéro	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie m ²
1	Amenagement public	Commune Villechétive	1841
2	Amenagement hydraulique	Commune Villechétive	1471
3	Amenagement de carrefour	Commune Villechétive	141